

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019

Date de révision 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.

**Utilisations déconseillées**Not to be used in production of toys or childcare articles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Diluaurate de dibutylétain

Non classé

#### **Mention d'avertissement**

Aucun(e)

# Mentions de danger

Non classé

### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Diluaurate de dibutylétain & Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate. Peut produire une réaction allergique EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

# Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

FCLP; France - FR Page 1/13

Date de révision 18-oct.-2019

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version : 18-oct.-2019

Numéro de révision 1

### 2.3. Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement

#### Évaluation PBT et vPvB

# RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Sans objet

#### 3.2. Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistreme nt REACH
Silane, éthényltriméthoxy-	220-449-8	2768-02-7	1- <2.5	Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)		01-2119513215- 52-XXXX
Diluaurate de dibutylétain	201-039-8	77-58-7	0.1 - <1	STOT RE 1 (H372) Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Repr. 1B (H360FD) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) STOT SE 1 (H370)		01-2119496068- 27-XXXX
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthy I-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4- pipéridyl sébacate		1065336-91- 5	0.01 - <0.1	Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		01-2119491304- 40-XXXX

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

FCLP; France - FR Page 2/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019

**Conseils généraux** En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

Date de révision 18-oct.-2019

Numéro de révision 1

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions

allergiques, consulter un médecin.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau

(seulement si la personne est consciente). De petites quantités de méthanol toxiques

sont libérés par hydrolyse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement. Traiter les symptômes.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO2), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au

produit chimique

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs

irritants.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation

adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Autres informations** Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

FCLP; France - FR Page 3/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le

produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations. Référence à d'autres rubriques

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel

sans danger

requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Date de révision 18-oct.-2019

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les

pauses et après le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Protéger

contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs.

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

**Autres informations** Respecter la fiche de données techniques.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et

relarguées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	France
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>
Méthanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m <sup>3</sup> *	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 1000 ppm STEL: 1300 mg/m³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNI	EL)
Silane, éthényltriméthoxy- (2°	768-02-7)
Туре	travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Inhalation

FCLP; France - FR Page 4/13

#### **BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC**

Remplace la version: 18-oct.-2019

Date de révision 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	27,6 mg/m³
Type	travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	3,9 mg/kg pc/jour

Niveau dérivé sans effet (DNEL)				
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)				
Туре	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme			
Voie d'exposition	Inhalation			
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	18,9 mg/m³			
Туре	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme			
Voie d'exposition	Cutané(e)			
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	7,8 mg/kg pc/jour			
Туре	Consommateurs Effets systémiques sur la santé À long terme			
Voie d'exposition	Oral(e)			
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	0,3 mg/kg pc/jour			

#### Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

# **Equipement de protection** individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166

Protection des mains Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est

pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est

en général supérieur à 480 min. Épaisseur des gants > 0.7mm. Utilisation

recommandée :. Néoprène™. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Les gants doivent

être conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones

confinées.

Type de filtre recommandé : Marron. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FCLP; France - FR Page 5/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

Date de révision 18-oct.-2019

État physique Liquide Aspect Pâte Couleur Blanc

Caractéristique Odeur

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs Aucune donnée disponible

рΗ Point de fusion / point de

Aucune donnée disponible congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Point d'éclair

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air Limites supérieures 0.2 d'inflammabilité ou d'explosivité Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau Solubilité(s) Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Viscosité dynamique 800 Pa.s

Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible Aucune information disponible Point de ramollissement Masse molaire Aucune information disponible

10.9 g/L / 0.81 % Teneur en COV (%) Densité 1.34 g/cm<sup>3</sup>

Aucune information disponible Masse volumique apparente

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

FCLP; France - FR Page 6/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version : 18-oct.-2019

Numéro de révision 1

Conditions à éviter Protéger de l'humidité. Protéger contre le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de

Date de révision 18-oct.-2019

stockage recommandées.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Ingestion** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (inhalation-vapeurs) 777.39 mg/l

# Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Silane, éthényltriméthoxy-	LD50 = 7120 -7236 mg/kg	= 3360 μL/kg (Oryctolagus	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus)
2768-02-7	(Rattus) OECD 401	cuniculus)	OECD TG 403
Diluaurate de dibutylétain	=2071 mg/kg (Rattus)	> 2000 mg/kg (Rattus)	
77-58-7			
Produit de réaction entre	LD50 = 3230 mg/Kg (Rat)	LD50 >3170 mg/Kg (Rat)	
bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pip			
éridyl) sébacate et méthyl			
1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéri			
dyl sébacate			
1065336-91-5			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)

FCLP; France - FR Page 7/13

#### **BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC**

Remplace la version: 18-oct.-2019

Date de révision 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	24 heures	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Informations sur les compo	osants				
Silane, éthényltriméthoxy-	(2768-02-7)				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	œil		24 heures	Non irritant

# Sensibilisation respiratoire ou cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants				
Silane, éthényltriméthoxy- (2768	-02-7)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats	
OCDE, essai n° 406 :	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant	
Sensibilisation cutanée			cutané	

# Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme mutagènes.

Informations sur les composants		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation	in vitro	Non mutagène
réverse sur des bactéries		

Nom chimique	Union européenne
Diluaurate de dibutylétain	Muta. 2
77-58-7	

#### Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Diluaurate de dibutylétain	Repr. 1B
77-58-7	

Informations sur les composants		
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 422 : Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement	Rat	Inclassable

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FCLP; France - FR Page 8/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019

Numéro de révision 1

\_\_\_\_\_

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les compe	osants				
Silane, éthényltriméthoxy-	(2768-02-7)				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 413 :	Rat	Inhalation vapeurs		90 jours	0.058 NOAEL
Toxicité subchronique par					
inhalation: 90 jours					

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Date de révision 18-oct.-2019

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Écotoxicité .

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organism	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
			es			
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50(48hr) 168.7mg/l (Daphnia magna)		
Diluaurate de dibutylétain 77-58-7	-	LC50: =2mg/L (48h, Oryzias latipes)	-	-		
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentamét hyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl- 4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	-	LC50 (96h) =0.9 mg/L	-	-		

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations sur les composants				
Silane, éthényltriméthoxy- (2768-02-7)				
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats	
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement biodégradable	

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Silane, éthényltriméthoxy-	1.1	-

FCLP; France - FR Page 9/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

Date de révision 18-oct.-2019

2768-02-7		
Diluaurate de dibutylétain 77-58-7	4.44	-

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Silane, éthényltriméthoxy- 2768-02-7	La substance n'est pas PBT/vPvB
Diluaurate de dibutylétain 77-58-7	La substance n'est pas PBT/vPvB
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	La substance n'est pas PBT/vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le

contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et

internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

déchets selon EWC/AVV

Codes de déchets/désignations de 15 01 10\*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03\* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en

fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application **Autres informations** 

pour laquelle le produit a été utilisé.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Remarque: Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe(s) de danger pour le

transport 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Dangers pour Sans objet l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

FCLP; France - FR Page 10/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version : 18-oct.-2019

Numéro de révision 1

Date de révision 18-oct.-2019

\_\_\_\_\_

#### **IMDG**

14.1Numéro ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour leNon réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Np14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 Sans objet

et au recueil IBC

#### Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1Numéro ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe(s) de danger pour leNon réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Dangers pourSans objet

l'environnement

**14.6 Dispositions spéciales** Aucun(e)

# Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

### SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

# EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE  $n^{\circ}$  1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à
		restrictions selon REACH, Annexe
		XVII
Diisononyl phtalate	28553-12-0	52[a].
Diluaurate de dibutylétain	77-58-7	30.

52

À ne pas utiliser dans les jouets où articles de puériculture qui peuvent être placés dans la bouche des enfants, dans une proportion supérieure à 0.1%

### Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

#### Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit contient des substances réglementées au titre du règlement (CE) 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

FCLP; France - FR Page 11/13

Date de révision 18-oct.-2019

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

Nom chimique	Restrictions sur les exportations et les importations européennes selon (CE) 689/2008 – Annexe numéro
Diluaurate de dibutylétain	l.1

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H332 - Nocif par inhalation

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

# Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 18-oct.-2019

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sans objet.

FCLP; France - FR Page 12/13

**BOSTIK H725 SEAL N FLEX FACADE BLANC** 

Remplace la version: 18-oct.-2019

Date de révision 18-oct.-2019 Numéro de révision 1

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des

opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 13/13